

Séance extraordinaire du 9 août 2021

ORDRE DU JOUR

10.01 CA21 080369

PRÉSENCES

10.02 CA21 080370

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 août 2021.

30.01 CA21 080371

Mandater le Service des affaires juridiques afin d'entreprendre toutes les procédures judiciaires requises et, de demander toutes sanctions requises pour faire respecter le jugement rendu par la Cour supérieure dans l'affaire opposant la Ville de Montréal à la maison Sami T.A. inc. et Gestion Tasa inc.

60.01 CA21 080372

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

70.01 CA21 080373

LEVÉE DE LA SÉANCE